



N°24

Bulletin d'information de la commune de RUSTIQUES Mars 2015

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année où les crises revêtent de multiples formes (économique, financière, sociale, politique, morale...), il faut tout de même envisager l'avenir avec confiance, mais aussi pragmatisme et lucidité. En effet, la réforme territoriale en cours va apporter de nombreux changements cette année, notamment au niveau électoral et va continuer ses restrictions budgétaires.

En 2015 se tiendront deux élections locales: les élections départementales les 22 et 29 mars, et les élections régionales au mois de décembre. Dans les deux cas, elles seront organisées dans un cadre géographique différent de l'existant. En effet, pour les départementales (anciennes cantonales) dans le nouveau découpage, soucieux de cantons mieux équilibrés pour ce qui est de la population et du terroir, Rustiques se retrouve dans le canton de Rieux-Minervo, rural et « terroir du Minervo ».

Quant aux régions, vous le savez, elles ont été remodelées elles aussi, et la Région Midi-Pyrénées va fusionner avec notre Région Languedoc-Roussillon, faisant du département de l'Aude le cœur de la nouvelle grande région.

Côté finances, l'état réduit fortement les ressources qu'il alloue aux communes. Par ailleurs, il instaure de nouvelles dépenses qu'il ne compense pas ; des restrictions budgétaires vont freiner l'investissement, cela nous oblige à persévérer dans une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement et à bien réfléchir avant de nous engager dans des investissements nouveaux. La force de notre commune, sur le plan financier, est son très faible taux d'endettement.

Toutefois, nous nous sommes engagés sur des projets et les travaux vont bon train. Tous les travaux concernant l'école (menuiseries double vitrage, isolation plafond, changement chaudière et tuiles) sont terminés. Le secrétariat de Mairie a été également rénové en totalité et actuellement les gros travaux de restauration et de transformation du presbytère en trois logements sociaux, sont en cours de finition.

Cette année 2015 sera peut-être différente sous de nombreux aspects, mais nous trouverons les solutions pour continuer à faire avancer la commune et que chacun puisse s'y épanouir à son rythme.

Le Maire,

Ch. MOURLAN

RAPPEL

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8h40-12h10/13h30-17h30

Mardi : 8h40-12h10/13h30-19h00

Jeudi et vendredi : 8h40-12h10

tel : 04.68.78.63.84/09.63.64.09.07

mèl : commune-de-rustiques@orange.fr

== : == : == : == :

Recensement des jeunes

Recensement citoyen: démarche obligatoire à 16 ans. Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie ou par internet entre le jour de leur anniversaire de leur 16 ans et la fin du 3e mois suivant.

== : == : == :

Elections départementales

Elles ont lieu les 22 et 29 mars prochain.

== : == : == :

Horaires d'ouverture de la Maison du Parc

- Le café de la Maison du Parc est ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 11h30 et de 17h00 à 19h00.

- La bibliothèque municipale vous accueille le mercredi de 17h00 à 19h00.

STOP-DJIHADISME.gouv.fr

Dans le cadre du plan de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes, adopté en conseil des ministres du 23 avril 2014, le ministère de l'Intérieur et le Comité interministériel de la prévention de la délinquance (CIPD) ont conçu une campagne de promotion de la lutte contre la radicalisation et le terrorisme djihadiste.

Cette campagne vise à faire connaître les signes de rupture sociale caractéristiques de la radicalisation et à promouvoir le numéro vert du centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (n° vert: 0 800 005 696).

Elle détaille, sur le site internet www.stop-djihadisme.gouv.fr, l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'Etat dans la lutte contre le terrorisme et contre l'embrigadement djihadiste.

Sommaire des délibérations du Conseil Municipal consultables en mairie

JUILLET—AOUT 2014

Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité à l'école — Création d'un emploi pour accroissement saisonnier d'activité — Subventions 2014 aux associations — Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat — Conventions à passer avec le CIAS Carcassonne Agglo Solidarité dans le cadre de l'accueil des enfants pendant le temps périscolaire— Approbation du projet éducatif territorial (P.E.D.T.): réforme des rythmes scolaires — Fonds de Concours Carcassonne Agglo: fonds national de péréquation.

NOVEMBRE—DECEMBRE

Réhabilitation des fusillés pour l'exemple — Convention de mise à disposition d'un local à l'association Arts Vivants 11 — Convention relative aux interventions du Département et de la Commune en traverse d'agglomération — Approbation de la modification n°1 du plan local d'urbanisme — Virements de crédits n°02/14 — Loyers 2015.

SEPTEMBRE— OCTOBRE

Locations logements 5 Place Yvonne et Emile Galy et 1 Place de la Fontaine — Renouvellement du taux de la taxe d'aménagement — Création et maintenance du site internet de la commune: choix du prestataire de service — Virements de crédits n°01/14.

Convention tripartite commune-comptable collectivité-EDF: prélèvement automatique— Adhésion de la commune de BADENS au Syndicat Oriental des Eaux de la Montagne Noire— Défense des intérêts de la commune de Rustiques dans l'instance introduite par M. José Gonzalez devant le Tribunal administratif de Montpellier — Rénovation ancien presbytère: façades et revêtements sol et muraux — Avantage en nature: repas des agents du service technique non domiciliés sur la commune — Prêt de matériel: règlement.

JANVIER 2015

Locations logements 4 et 5 Place Galy — Subventions de participation au Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique BADENS/RUSTIQUES — Ouverture anticipée de crédits en section d'investissement 2015 —Défense des intérêts de la commune de RUSTIQUES dans la requête introduite par le Syndicat Viticole du Cru Minervoïs devant le Tribunal administratif de Montpellier.

Taux d'endettement

Au 1er janvier 2015, le capital restant dû est de 70 136.80€ et ne concerne que les logements de la Place Galy, de la Place de la Fontaine et de l'avenue de l'Europe: l'annuité de l'emprunt (8 941.94€) est donc intégralement couvert par le versement des loyers.

NAISSANCES

BRUNON Théo - 1er janvier
 GALLICE-SCANO Kristopher - 27 janvier
 HAMZAOUI ROMERO Enzo - 12 août
 SAINT-RAYMOND Léo - 9 novembre
 TRIGUERO MARTINEZ Noah - 10 mars



MARIAGES

AMOUROUX Clémentine }
 VAUJANY Loïc } 16 août

CLABAU Sylvia }
 MOREL Fred } 25 octobre



**ETAT
 CIVIL
 2014**

DECES

DELOUME née BASTIAN Suzanne - 27 décembre



Le personnel communal

Le service administratif

En collaboration directe avec le Maire, il assure la gestion des affaires administratives de la commune et l'accueil du public.



Stéphanie MOURLAN—32h hebdomadaires
Agent titulaire de la fonction publique territoriale (FPT)

Grade: adjoint administratif de 1ère classe
Exerce les fonctions de secrétaire de mairie



Catherine MARC—6h en mairie/ 22 h hebdomadaires (voir école)
Agent titulaire de la FPT

Grade: adjoint administratif de 2ème classe
Exerce les fonctions d'agent administratif

Le service technique

Un service chargé de la réalisation de travaux d'aménagement et d'entretien des espaces publics; de réparation, d'entretien et d'aménagements de bâtiments communaux ; de nettoyage de la commune.



Claude MELIES—35h hebdomadaires
Agent titulaire de la FPT
Exerce les fonction d'agent technique polyvalent en milieu rural



Dimitri DURAND — 35h hebdomadaires
Agent titulaire de la FPT
Exerce les fonction d'agent technique polyvalent en milieu rural



Christine MELIES—17h30 hebdomadaires
Agent titulaire de la FPT
Exerce les fonctions d'agent chargé de propreté



Jérémy GASTOUT - 35h hebdomadaires
Contrat d'avenir de 3 ans
Exerce les fonctions d'agent d'entretien et d'embellissement des espaces verts.

Grade: adjoint technique de 2ème classe

Les adjoints techniques sont chargés de tâches techniques d'exécution, dans les domaines du bâtiment, des travaux publics, de la voirie et des réseaux divers, des espaces naturels et des espaces verts, de la mécanique et de l'électromécanique, de la restauration, de l'environnement et de l'hygiène, de la logistique et de la sécurité, de la communication et du spectacle, de l'artisanat d'art.



Fred MOREL—20h hebdomadaires
Contrat unique d'insertion de 5 ans
Exerce les fonctions d'agent polyvalent d'animation et de convivialité, en charge du fonctionnement de la Maison du Parc

Le service école

Les agents sont chargés de l'assistance au personnel enseignant, pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants, ainsi que la préparation et la mise en état de propreté du matériel utilisé.



Valérie BERNARDI —28h hebdomadaires
Agent titulaire de la FPT
Grade: agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1ère classe—chargée de l'assistance au professeur des écoles de maternelle.



Catherine MARC 16h sur 22h hebdomadaires
Exerce les fonctions d'agent polyvalent en milieu rural



Séverine FAUGERE—22h hebdomadaires
Agent stagiaire de la FPT
Grade: adjoint d'animation de 2ème classe
Exerce les fonctions d'agent de service polyvalent en milieu rural. Elle remplace ainsi Patricia RESSORT qui a choisi une nouvelle voie.



Marjorie BARBASTE— 4 h hebdomadaires
Contrat à durée déterminée de dix mois
Grade: agent social de 2ème classe
Exerce les fonctions d'auxiliaire de vie sur le temps périscolaire, sur le regroupement pédagogique Badens/Rustiques, accompagne une enfant en situation de handicap.

Les travaux, les achats et les projets

TRAVAUX REALISES OU EN COURS

Juillet et Août 2014



- **Fin des travaux concernant la rénovation du secrétariat de la Mairie.** Le public est maintenant accueilli dans de meilleures conditions ; la facture de chauffage sera aussi allégée.



- **Fin des travaux de rénovation de l'école**

Remplacement des fenêtres, de la porte d'entrée ; pose de volets roulants ; remplacement des chaudières ; rénovation de la toiture. Coût :

111 000 €, subventionné à 30 % par le Conseil Général.

Septembre 2014 à mars 2015



Poursuite de la rénovation des trois logements du presbytère : on en est au stade des finitions réalisées par les employés communaux, à l'intérieur des logements et à l'extérieur.

Octobre 2014

Réaménagement de la salle de l'A.L.A.E



L'espace a été repensé. Un mobilier plus fonctionnel est maintenant à disposition des enfants.

Décembre 2014

Nettoyage de la voirie du lotissement de la Chapelle.

PROJETS POUR L'ANNÉE 2015

- **Effacement de la ligne Basse Tension route de Laure :** raccordement des usagers en souterrain au poste existant du « Moulin à vent » desservant le lotissement de l'Olivette et les usagers de la route de Laure.

- **Suppression de la Station d'épuration de Rustiques et raccordement à la station de Trèbes :** ce projet verra le jour avant la fin de l'année 2015.



- **Projet site internet de la commune :** chacun ayant apporté sa contribution, il sera mis en ligne dès qu'il sera terminé.

- **Une demande de subvention pour la réfection des trottoirs du lotissement Saint Jean** (le plus ancien lotissement du village) a été déposée auprès du Conseil Général : travaux prévus fin 2015 ou courant 2016.

ACHATS

Février 2015 : poursuite de l'équipement de l'aire de loisirs dans le parc municipal avec l'installation d'une table de tennis de table (ping-pong) d'extérieur.

Deux dates à retenir

Le samedi 25 avril de 10h à 12h : PORTES OUVERTES, visite au public des 3 logements sociaux du presbytère.

Le vendredi 26 juin à 18h30 : inauguration de la Maison du Parc suivi d'un apéritif dinatoire.

Pour chacune de ces manifestations, une information précisant le déroulement sera distribuée dans chaque boîte à lettres.



L'église Saint Martin

Des travaux ont déjà eu lieu : la toiture a été refaite en octobre 2002 ainsi que le plancher de l'étage et la tribune ; les voutes ont été repeintes en mars 2003 ; l'électricité a été mise aux normes en janvier 2008 ; des travaux d'isolation concernant le ruissèlement des eaux de pluie ont été réalisés en juin 2010. Mais l'intérieur de l'église a subi les outrages du temps : les enduits, les soubassements intérieurs, les vitraux sont très dégradés. **L'église est un bâtiment**



communal à la charge de la commune : nous devons faire diagnostiquer son état par des spécialistes, prendre conseil. Lancer sa rénovation par tranches est un impératif pour conserver ce monument historique dans un état acceptable et stopper sa dégradation.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES 2015

Le dimanche 22 mars vous êtes invités à élire vos conseillers départementaux. Une élection très importante car les liens entre le département, les intercommunalités et la commune sont très importants pour les projets communs. Ils peuvent apporter des soutiens financiers aux projets que nous comptons mener à bien pour notre village.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'AGGLO

Le jeudi 19 février à 18h30 à la Maison du Parc, deux techniciens et un stagiaire de l'agglo sont venus échanger avec une trentaine de Rustiquois (et un non résident) dans le cadre du projet de territoire.



« Chaque projet de territoire est unique et pour Carcassonne Agglo, « MON 2020 » va devenir le pilier, le fil directeur de l'action politique pour les 5 à 10 ans à venir. Sa finalité ? Mieux maîtriser l'avenir de son territoire, en prenant en compte les aspirations des habitants, les évolutions de notre société pour fixer un cap concret, réalisable à l'échelle de notre territoire » (source: site de Carcassonne Agglo)

Sept thèmes principaux ont été abordés: l'accueil de la nouvelle population (le territoire de l'Agglo accueille chaque jour deux nouveaux habitants, sa population augmentera de 20 % d'ici 2020), le transport (collectif, covoiturage, vélo,...), l'économie (potentiel de l'Aude dans la nouvelle grande région), l'environnement (déchets, équipements, service eau et assainissement,...), le social (cohésion sociale, le nombre de + de 70 ans va doubler en 10 ans, ...), la culture sports et loisirs (équipements,...), le haut débit (déploiement du très haut débit en deux temps,...).

« **Mon 2020** » va être élaboré à partir des réflexions de tous, il sera nourri par les questions et les attentes des habitants de son territoire. Son élaboration facilitera ainsi un dialogue permanent entre le territoire et ses habitants, entre le territoire et ses voisins, entre le territoire et ses partenaires. Il servira aussi de document de référence pour les différentes contractualisations ou les documents de planification.

La Bibliothèque municipale



Elle est ouverte au public le mercredi de 17 h à 19 h pour tout public. Les enfants de l'école de Rustiques y vont tous les lundis de 14h à 15 h. Aline Vaujan et Anne Ruffel animent les séances.

Un an après son ouverture le bilan est le suivant :

- Prêts de livres adultes : 412.
- Prêts de livres enfants : 739.

FONDS COMMUNAL : 688 ouvrages.

FONDS DEPARTEMENTAL : renouvellement du prêt 2 fois par an en *juin/juillet* et *décembre/janvier*, pour environ 300 à 350 documents.

Celui du 20/01/2015 se compose de 328 ouvrages :

- **Adultes** 176 : romans 140 ; documentaires 17 ; B.D. 15 ; mangas 4 .

- **Enfants** 152 : albums 106 ; documentaires 22 ; B.D. 24.

Le relais

France Alzheimer

Au mois de mars 2015, la Halte-Relais France Alzheimer Aude soufflera sa première bougie à la Maison du Parc.



Au tout début, c'est une fois par mois que les bénévoles de l'association recevaient "le couple aidant-aidé", aujourd'hui, les familles sont accueillies trois jeudis après-midi par mois et au final, ce sont pratiquement 25 personnes qui se retrouvent pour une après-midi conviviale. Les aidants se regroupent et échangent avec les autres aidants tandis que pris en charge par les bénévoles, "les aidés" participent à des ateliers courts et variés.

Dès que les beaux jours seront là, c'est avec plaisir qu'ils se promèneront dans le parc et prendront ensuite place autour des tables sorties sur la terrasse. France Alzheimer Aude se réjouit d'une telle collaboration avec la municipalité qu'elle cite bien souvent en exemple.

Jacqueline Bonnet responsable de la Halte Alzheimer de Rustiques

ENTRAIDE INFORMATIQUE



D'octobre à mars, pendant 20 séances, Nathalie Jésupret et Henri Ruffel ont animé des séances d'initiation et d'entraide informatique.

C'est l'association « Sports et loisirs » qui a porté cette nouvelle activité. Deux groupes de 6 et 4 personnes avaient été constitués, l'un le mercredi, l'autre le jeudi, à 20h30, dans la salle de la médiathèque de la Maison du



Parc. Les participants pouvaient utiliser les ordinateurs de cette salle ou leur propre ordinateur.

Au sommaire : la prise en main du matériel, la découverte de Windows, le traitement de textes, l'utilisation d'internet, la messagerie, manipuler les photos, les applications Google, l'achat et le paiement en ligne, internet multimédia (les téléchargements), les réseaux sociaux, l'entretien de l'ordinateur, les tableurs, Windows 8, etc...

Cette pratique de l'informatique basée sur l'échange et le partage sera poursuivie et renouvelée l'année prochaine à partir du mois d'octobre.

L'école



Le conseil d'école du 1er trimestre 2014-2015 a eu lieu le 6 novembre dernier à Badens, en présence des enseignants (Mmes Vaucouleur, Monié, Julien, Martinez, Langlois et M. Sié), des élus (Mme Guy, MM. Estival, Mourlan, Ruffel, Fernandez), des parents d'élèves (Mmes Lartisien, Garnier, Lopez, Escourrou et Corrèia) et du DDEN (M. Canal).

9/ la fête de Noël s'est déroulée à Badens le vendredi 19 décembre ;
10/ les questions des parents (aucune)
11/ l'intervention du DDEN a porté sur la plantation de l'arbre de la laïcité, qui aura lieu à Rustiques en 2015, pour l'anniversaire de la séparation de l'église et de l'état français.



Il a été évoqué ce qui suit :

- 1/ les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 10/10/2014. La participation dans les 2 écoles atteint les 64% ;
- 2/ l'effectif total du RPI est de 98 enfants ;
- 3/ le corps enseignant remercie les municipalités pour les travaux réalisés et l'achat d'équipements ;
- 4/ la participation à la coopérative scolaire a été fixée à 25€ par enfant, 50€ par famille. Une association « la boule rouillée rusticoise » a fait un don de 240€ et elle est remerciée pour ce beau geste ;
- 5/ la photo de classe a eu lieu le 4 novembre dans les 2 écoles ;
- 6/ les sorties réalisées et à venir ont été évoquées, en particulier: la piscine, « Nettoyons la Nature », visite exposition sur la 1ère guerre mondiale, la bibliothèque, la participation à « Mets tes baskets et bats la maladie » en faveur de l'association ELA, fête de Noël, journée à la Cité de Carcassonne ;
- 7/ le projet d'école porte sur le thème de l'écocitoyenneté ;
- 8/ le règlement intérieur a été voté ;

Date du prochain Conseil d'école : jeudi 12 mars. Les projets seront soumis au Conseil pour décision : le carnaval, les sorties de fin d'année, ...

Le regroupement pédagogique

Sur proposition des représentants des municipalités élus au RPI, les conseils municipaux Badens et Rustiques ont voté une augmentation pour le fonctionnement de l'école : elle passe de 80 à 100€ par élève.

Elle permettra de couvrir les frais supplémentaires. Ces 100€ sont répartis de la façon suivante : 58€ pour le fonctionnement pédagogique ; 8€ pour la fête de Noël ; 40€ pour les autres frais ; la maintenance informatique, les frais administratifs (les assurances, le courrier, les fournitures de bureau), et l'achat du pain pour la cantine).

Le prix de cantine est fixé à 3.25€

Les T.A.P (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h05 à 16h50)

La rentrée de septembre 2014 a été marquée par l'entrée de toutes les communes dans le dispositif des nouveaux rythmes scolaires. Le C.I.A.S de Carcassonne Agglo Solidarité a acquis une expérience dans l'animation des T.A.P (Temps d'Activités Périscolaires).

De 16H 05 à 16h50 il est proposé aux enfants des ateliers (arts plastiques, jeux sportifs, théâtre, etc...) ou des activités ludiques libres (activités calmes, petits jeux) encadrés par l'équipe d'animation (Jean Michel Della Nora, Cathy Marc, Valérie Bernardi). Des intervenants bénévoles complètent cette équipe : Gisèle Crauzzo (musique, initiation à la terre), Pascal Legros (pâtisserie et modélisme).

L'inscription se fait sur un cycle entier (entre deux vacances scolaires). La présence de l'enfant est obligatoire sur l'intégralité de la séance et du cycle. Une réservation préalable est obligatoire avant le début du cycle auprès du responsable de l'A.L.A.E.

Lors de la kermesse du vendredi 19 juin il sera présenté une pièce de théâtre qui est le projet sur l'année .

L'Accueil de Loisir Associé à l'Ecole (A.L.A.E)

De 7h30 à 8h40

de 11h50 à 13h40

de 16h50 à 18h30

Katia AUCCORDIER (photo), Valérie BERNARDI, Jean-Michel DELLA NORA, et Catherine MARC, salariés et mis à disposition du C.I.A.S de Carcassonne Agglo Solidarité, proposent aux enfants des activités de détente ou éducatives le matin, pendant le temps de midi ou le soir après la classe. Ils évoluent dans des locaux qui ont été remaniés, plus adaptés aux enfants.



La garderie communale

Le mercredi après-midi la municipalité a mis en place une garderie communale de 13h30 à 17h. Les parents qui travaillent peuvent récupérer leurs enfants dans l'après-midi. Séverine Faugère, employée communale, encadre les enfants et leur propose des activités éducatives



Les jeunes et Jean Michel Della Nora



L'animation jeunesse

L'accueil des jeunes du mercredi après-midi fonctionne très bien : la fréquentation est croissante avec la nouvelle génération qui arrive.

Pendant les vacances scolaires de Toussaint, de Noël et d'hiver c'est l'occasion de partager des moments ensemble et de monter des projets. Des **activités diverses sont proposées** : sorties à la patinoire, au bowling, à la piscine, du sport, des soirées ...

Pendant les vacances de Noël a eu lieu à Palaja la présentation des projets réalisés en 2014 : pour Rustiques les GRAFF du mur accolé au tennis, le GRAFF de la salle des jeunes (qui est en cours de mise en place), le projet photo sur les villages. Les jeunes de Rustiques avaient préparé le repas.

Les jeunes de Rustiques, encadrés par Jean-Michel Della Nora s'impliquent dans la vie associative du village : lors de la représentation des instruments à Vent de la Fabrique des Arts, « Vents de Noël » ils avaient confectionné une partie des plats pour la réception des musiciens (l'autre partie avait été préparée par Pascal Legros).

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES ASSOCIATIONS

Une réunion a eu lieu le mercredi 25 février dans la Maison du Parc réunissant les associations communales et les membres de la commission Associations.

Un point a été fait sur les critères d'obtention de subventions, les pages dédiées aux associations sur le site internet de la commune en cours de création, l'utilisation des salles communales et le prêt de matériels.

Les associations ont ensuite présenté leurs projets (voir page 8 : « Animations prévues »).

Voici les **coordonnées des présidents des associations**:

=> ACCA : Marc DEZARNAUD - 04.68.78.31.53

=> A.P.P.C.R (patrimoine): Henri RUFFEL - 09.50.60.57.49

=> A.S.L. (sports et loisirs): Françoise FASSINA - 04.68.78.85.70

=> Jeun's : Nathalie JESUPRET - 04.68.78.29.11

=> APE (parents d'élèves): Nathalie CORREIA -06.10.53.51.40

=> La Belote : Adeline SAIZ - 04.68.78.74.08

=> Creyada: Veva DANIELS - 04.68.78.39.52

=> Foot Badens/Rustiques: Paul ESTIVAL - 04.68.79.13.95

L'UTILISATION DES SALLES PUBLIQUES

Les manifestations organisées par les associations sont de plus en plus nombreuses. Les particuliers aussi ont des demandes. Pour ne pas commettre d'oublis ou d'erreurs, et pour plus d'efficacité au service du public, un document de demande d'utilisation de salle et de prêt de matériel est à demander à la mairie avant la manifestation. Les salles publiques ne sont pas destinées à des utilisations commerciales ou professionnelles.

Utilisation de la grande salle du foyer municipal :

Elle est utilisée de façon permanente par l'école, ou pour les activités périscolaires (T.A.P, A.L.A.E) . **Le mercredi** de 14h à 16h par la garderie communale. Elle est utilisée par l'associations Sports et loisirs : **le mercredi** à 19h (Gym Cardio) ; **le vendredi** (17h : yoga ; 18h : Zumba) , **le samedi** à 10h (gym forme). **Le samedi après-midi ou le dimanche** elle est à disposition des associations ou des particuliers qui en font la demande ; hors période scolaire elle est disponible sur demande tous les jours.

Les particuliers de Rustiques l'utilisent pour des repas (mariages, anniversaires). Cette salle, la plus grande du village, peut être utilisée pour des représentations publiques.

La petite salle du foyer du foyer municipal : cette salle est attribuée à l'A.L.A.E. L'espace a été repensé, avec du mobilier adapté aux enfants.

La grande salle de la Maison du parc :

Du **mardi au samedi** de 9h30 à 11h30 et de 17h à 19 h : ouverture du café communal. **Le jeudi** de 14h à 17h : elle est utilisée par l'association France Alzheimer. **Le vendredi** de 20h à 23 h : belote. L'école, et les animations périscolaires en disposent librement.

Les expositions, les conférences ont lieu dans cette salle. Elle est utilisée pour les réceptions de la commune.

La salle des Jeunes de la Maison du Parc

C'est le lieu de travail de l'animateur jeunesse. Il y prépare ses activités. **L'accueil des jeunes** se fait le mercredi de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires.

La salle des associations (Maison du Parc)

Le mercredi et le jeudi de 20h30 à 22h d'octobre à mars : Entraide Informatique. Elle est à la disposition des associations pour les réunions ou le stockage de matériels ou de documents.

La Médiathèque et l'espace informatique (Maison du Parc)

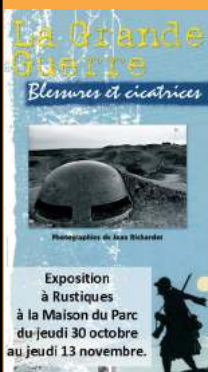
A la disposition de l'école de façon permanente pendant le temps scolaire. **Le mercredi et le jeudi** de 20h30 à 22h d'octobre à mars : Entraide Informatique.

Lundi : 14h-16h bibliothèque pour les enfants.

Mercredi : 17h-19h bibliothèque pour tout public.

Bilan des animations de juillet 2014 à Mars 2015 : vous y avez peut-être assisté.

EXPOSITIONS



Du 9 au 21 juillet 2014 : d'Arts plastiques à la Maison du Parc : Ateliers du Graph.

Du 8 au 30 août 2014 : Arts plastiques de l'Association Creyada

Du 30 octobre au 13 novembre 2014 : la Grande Guerre « Blessures et cicatrices »

Du 28 novembre au 7 décembre 2014 : céramiques « Regarde le bord du chemin » Gisèle Crauzzo

MUSIQUE, THÉÂTRE

le 31 juillet 2014 : D'Oc e de vilatge : festival occitan, balade musicale et théâtrale.

(organisateur : Association du Patrimoine de Rustiques et Carcassonne Agglo)

Le 17 décembre 2014, représentation du département des Instruments à Vent de la



fabricque des Arts (Conservatoire de Carcassonne Agglomération) au foyer municipal.

REPAS DANS LE PARC MUNICIPAL

Le **dimanche 6 juillet 2014** repas champêtre dans le parc avec concours de pétanque (organisateur : ACCA chasseurs de Rustiques).

Le **31 juillet** repas champêtre dans le parc à l'occasion de la manifestation d'Oc e de vilatge, avec animation musicale (organisateur : Association du Patrimoine).

CONCOURS DE PETANQUE

Organisation de 6 concours de pétanque en juillet et août dans le parc municipal le jeudi à 20h30 (organisateur Sports et loisirs)

VIDE GRENIER

Le **dimanche 6 septembre 2014 :** vide grenier des Chasseurs (ACCA) .

1er novembre 2014 : vide grenier du football Badens/Rustiques

REVEILLON DU NOUVEL AN

Le **31 décembre** (organisateur : ACCA chasseurs de Rustiques)

Cette liste ne mentionne pas les activités habituelles des associations. Celles-ci sont décrites dans la page 7, l'utilisation des salles publiques.

Animations prévues de mars 2015 à décembre 2015 : nous vous invitons à y participer.

Vendredi 4 avril : carnaval de l'école à Rustiques

Du vendredi 10 avril au jeudi 16 avril : exposition d'Arts plastiques de l'Association Creyada (Maison du Parc)

Samedi 18 avril : conférence sur l'Étang de Marseillette (Maison du Parc) (organisateur : Association du Patrimoine)

Vendredi 8 mai : repas dans la Maison du parc (gratuit pour les plus de 70 ans ; organisateur : municipalité).

Vendredi 12 juin : « Musiques en Minervois » représentation de musique classique à l'Eglise de Rustiques (Festival de musique organisé sur plusieurs villages du minervois).

Vendredi 19 juin : kermesse de l'école dans le Parc Municipal (Association de parents d'élèves « Los Mainatges »).

Dimanche 28 juin : pique-nique dans le Parc Municipal (organisateur Sports et Loisirs).

Juillet-Août : tous les jeudis concours de pétanque dans le parc municipal (organisateur Sports et Loisirs).

Samedi 4 juillet : spectacle de magie pour les enfants à 18 h 30 et repas dansant dans le parc

municipal. (organisateur : association des Jeun's)

Vendredi 31 juillet : repas champêtre dans le parc municipal, animé par la banda « TRAPEZ » (organisateur : café de la Maison du Parc).

Du samedi 1er août au samedi 15 août : exposition d'Arts plastiques de l'Association Creyada (Maison du Parc)

Du 18 septembre au 31 octobre : COUPE DU MONDE DE RUGBY. Projection sur écran géant à la Maison du Parc.

Dimanche 1er novembre : vide greniers (organisateur : Foot Rustiques/Badens).

Semaine du 4 au 11 décembre : exposition sur le thème de la laïcité (Maison du parc) ; (organisateur : Association du Patrimoine)

Samedi 12 dimanche 13 décembre : le petit marché de Noël (Maison du Parc).

31 décembre : réveillon de Noël au Foyer Municipal (organisateur : ACCA chasseurs de Rustiques).

Les événements cités sont ceux qui nous ont été communiqués. Cette liste est susceptible d'être modifiée, rectifiée, complétée par les organisateurs qui vous informeront des changements en temps voulu.

Les visites guidées du village

A l'initiative de l'Association du Patrimoine elles sont assurées par Tinus Daniels, guide du village. Parlant 4 langues, le mardi et le vendredi du 15 juin au 15 septembre 10h à 12h il conduit les visiteurs sur les lieux historiques : une balade de deux heures pleines de petites histoires en Français, Néerlandais, Anglais et Allemand.

600 personnes en 2014: c'est un succès pour Tinus, l'Association du Patrimoine et pour le village.

Contact : Tinus Daniels
0686116469
tinusdaniels@gmail.com

Jean Louis Sié (La dépêche du Midi et Francis Murlan (L'indépendant rustiques.blogs.lindependant.com/)sont les correspondants presse pour le village. Par leur travail d'information ils participent activement à la vie du village. Nous les remercions.